



AGATE
AGENCE ALPINE
DES TERRITOIRES

CONTRAT ESPACE VALLÉEN

ATELIER 2

MARDI 27 AVRIL 2021



CCHC
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
HAUT-CHABLAIS



MARDI 27 AVRIL 2021

● ACCUEIL

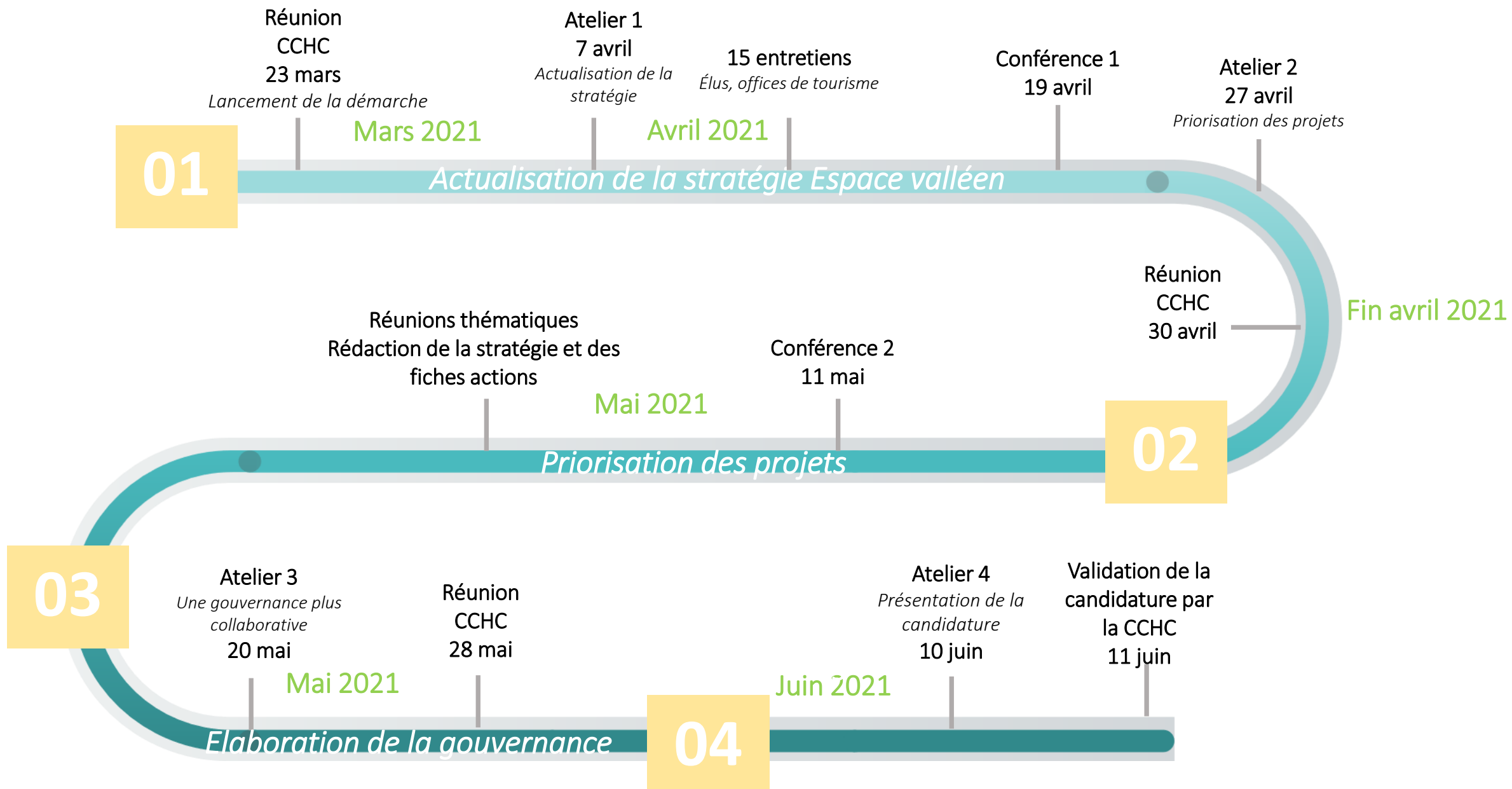
Mots du Président
Objectifs de l'atelier

● UN TEMPS D'ÉCHANGES

● MOTS DE LA FIN

1

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE



COMMENT METTRE EN TOURISME LE TERRITOIRE

La stratégie touristique

Stratégie touristique

La stratégie

- Etat des lieux
- Diagnostics du territoire
- Prise en compte de l'écosystème territorial
- Enjeux
- Schéma de développement

Plan d'actions

La programmation

- Plan de développement
- Plan de marketing communication

Mobilisation des moyens

Les moyens

- Inscription au budget des actions déclinant de la stratégie
- Moyens humains
- Moyens financiers

Réalisation des projets structurants

Les projets

- Aménagement, mise en réseau, qualification,
- Formation des acteurs du territoire....

Satisfaction des usagers

Les usagers

- Image du territoire
- Expérience client
- Le bouche à oreille

Retombées sur le territoire

Retour sur investissement

- Socio-économiques, emplois directs et indirects
- Notoriété pour le territoire
- Fiscales



LE CONTRAT ESPACE VALLÉEN

LES IMPÉRATIFS DES CONTRATS ESPACES VALLÉENS

- **Accompagner l'adaptation au changement climatique** et la transition écologique et énergétique des filières touristiques
- **Poursuivre et accélérer un développement touristique diversifié**, ancré sur l'identité montagne et alpine et adapté aux nouvelles attentes des clientèles
- **Favoriser la cohérence territoriale**
- **Renforcer la gouvernance du territoire**
 - périmètre
 - gouvernance stratégique territoriale de diversification touristique
 - décloisonnement des économies
 - développement de l'accessibilité vers et au sein des espaces valléens
 - accompagner la sensibilisation des jeunes aux enjeux du massif, les initiatives en faveur des pratiques vertueuses de la montagne
 - le soutien renforcé aux actions structurantes, démonstratives et duplicables



LE TOURISME, UNE ÉCONOMIE EN PLEINE MUTATION

LES INCONTOURNABLES

Des territoires positionnés, organisés, performants :

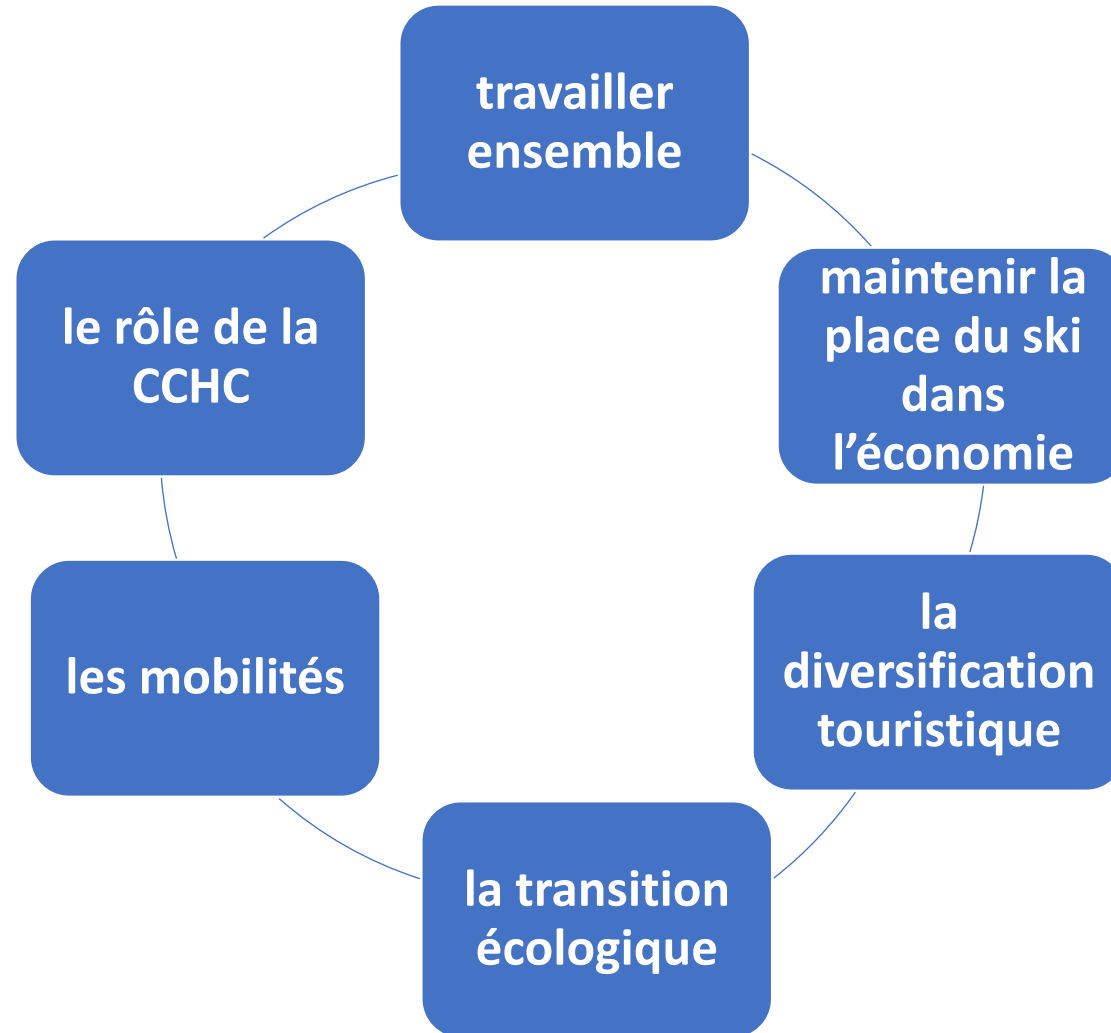
- se positionner clairement pour être singulier, unique, incontournable
- s'inscrire volontairement dans un réseau marqué
- travailler en réseau avec les acteurs du territoire
- se qualifier afin de permettre une adaptation du produit aux évolutions des clientèles

Des prestations en adéquation avec les attentes de la clientèle

- proposer au visiteur de vivre une expérience unique, dépaysante, à forte dimension émotionnelle
- proposer ses prestations à la carte, personnalisables
- hybrider son produit, le faire évoluer, l'inscrire dans une démarche de tourisme durable
- investir le numérique en anticipant sur les évolutions accélérées des outils

LE TERRITOIRE DU HAUT CHABLAIS

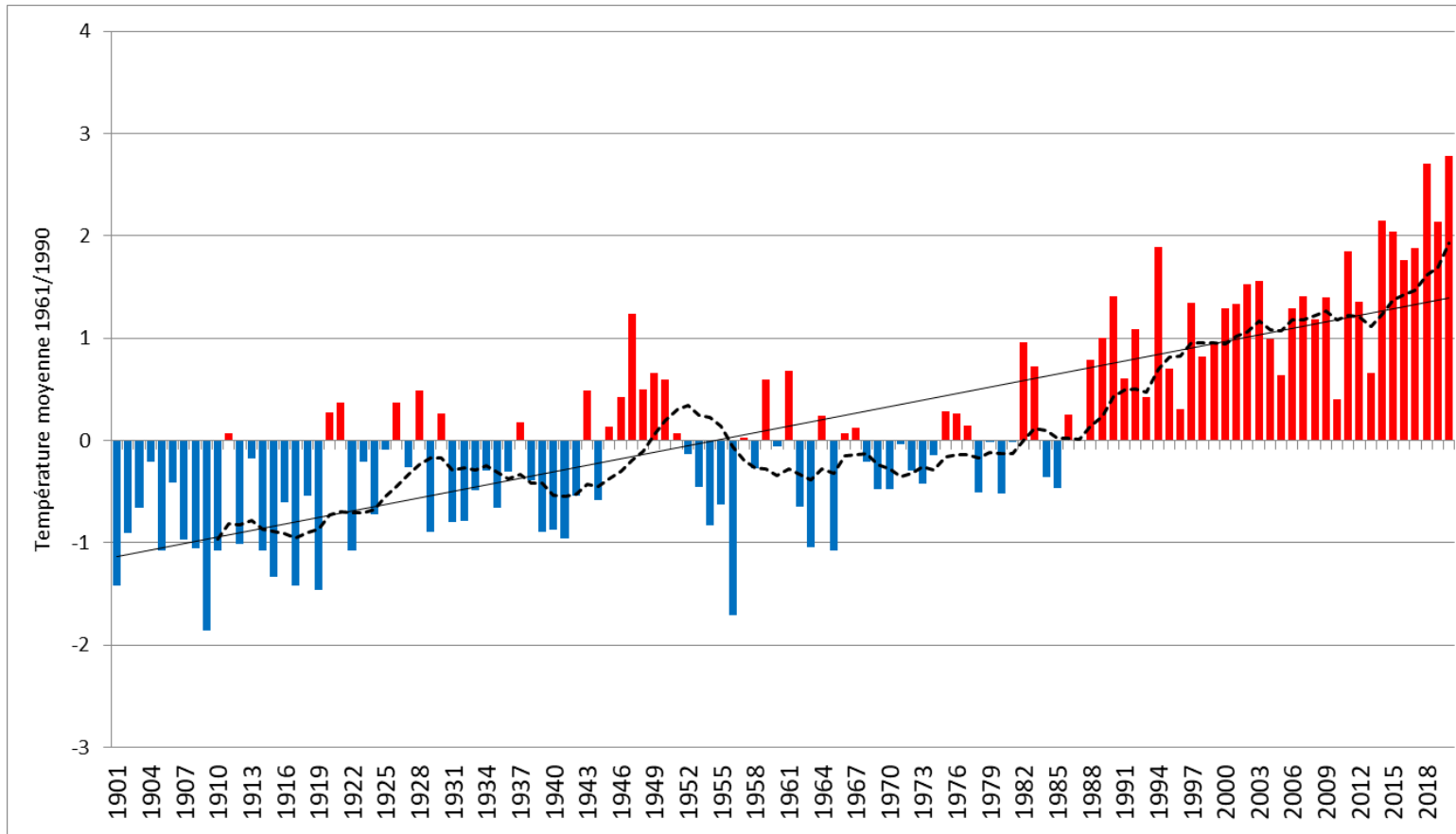
LES POINTS PRIORITAIRES IDENTIFIÉS SUR LE TERRITOIRE



INTÉGRER LES TRANSITIONS : LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

LE RÉCHAUFFEMENT DES TEMPÉRATURES

Pratiquement +2,5°C sur le massif du Chablais



Températures moyennes annuelles de 1901 à 2020 mesurées dans le Pays d'Enhaut à Château-d'Oex, 1000m

Source : Météo-Suisse, AGATE

- + de vagues de chaleur
- + de sécheresse
- de neige
- + de pression sur les écosystèmes
- + de risques naturels
- ...



INTÉGRER LES TRANSITIONS : LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

LES ENJEUX D'ADAPTATION SUR LE TERRITOIRE



Que signifie s'adapter au réchauffement climatique ?

- **Se protéger des impacts** du changement climatique et/ou se saisir des opportunités (par différents moyens : innovation, construction, changement de pratiques, de politiques, etc.)
- **Limiter notre empreinte**, en cherchant à diminuer les « externalités négatives » des projets – qu'ils soient ou non conçus pour s'adapter – afin de préserver au mieux les ressources naturelles et services écosystémiques, les patrimoines, les activités, le tissu social et culturel, et les potentialités d'adaptation de demain
 - => Ces deux processus sont parfois nommés « résilience » ou encore « développement durable »*
- **Réduire les émissions de gaz à effet de serre** afin de limiter les impacts futurs notamment sur le tourisme
 - => « l'atténuation/ transition énergétique »*



INTÉGRER LES TRANSITIONS : LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

LES ENJEUX D'ADAPTATION SUR LE TERRITOIRE : L'ÉTUDE ARTACLIM

Les recommandations de l'étude de vulnérabilité face au réchauffement climatique (2019)

1. La sécurisation de l'accès à l'eau
2. Une meilleure prise en compte des **risques gravitaires** dans les aménagements
3. La protection renforcée de la **forêt**
4. La préservation des **espaces agricoles et naturels**
5. Le maintien de l'**attractivité résidentielle et touristique** du territoire
6. L'amélioration du confort thermique des **bâtis nouveaux**

Focus sur certaines actions à renforcer (dixit étude BE ACTEON) :

=> « Entamer une réflexion sur le **développement raisonné des stations** (produit neige), avec en parallèle une **diversification** d'activités complémentaires (objet de la démarche **Espaces Valléens**) ».

=> « **Valoriser la complémentarité lac-montagne**, au sein d'une stratégie intégrée et adaptée ».

=> « Développer **les arts et la culture** est une piste pour améliorer le cadre de vie, et proposer des activités complémentaires à la neige ».

LES CRITÈRES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

LES IMPÉRATIFS DES CONTRATS ESPACES VALLÉENS



Le projet est manifestement « incompatible » avec les enjeux de durabilité et de transition écologique s'il :

- génère de façon *immodérée* des **émissions de gaz à effet de serre** (en augmentant la consommation d'énergie fossile de façon directe ou indirecte et / d'autres projets en place)
- génère de façon *immodérée* des **pollutions atmosphériques**
- engendre des **pollutions environnementales** contre la biodiversité, les écosystèmes, les sols, la ressource en eau... Ou tout service écosystémique.
- engendre une **surexploitation des ressources** ou une **sur-fréquentation** de sites sensibles.
- engendre des **vulnérabilités** nouvelles ou **fragilise des espaces** facteurs d'amortissement des aléas futurs

LES CRITÈRES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

LES PROJETS SOUMIS SONT PLUS FACILEMENT VALORISABLES DANS LA CANDIDATURE S'ILS RÉPONDENT À UN CERTAIN NOMBRE DE CONSIDÉRATIONS



Le projet est favorable aux enjeux de durabilité et de transition écologique s'il :

- prend en compte **les impacts de l'évolution climatique** sur les ressources et activités touristiques locales
- Soutient le développement de **l'éco-mobilité, l'éco-conception, la rénovation énergétique, l'insertion paysagère...**
- Soutient/participe à une **diversification** des activités
- Permet de limiter de potentielles **sur-fréquentations** des milieux naturels
- Incite aux **pratiques « vertueuses »** en générant **moins de pollutions et de déchets** que d'autres pratiques.
- Participe à augmenter la **capacité d'adaptation** du secteur touristique face aux transitions (+ de connaissance/sensibilisation <=> + de changements de pratiques)

LES CRITÈRES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

LES PROJETS SOUMIS SONT PLUS FACILEMENT VALORISABLES DANS LA CANDIDATURE S'ILS RÉPONDENT À UN CERTAIN NOMBRE DE CONSIDÉRATIONS



Le projet est favorable aux enjeux de durabilité et de transition écologique s'il :

- Valorise les **patrimoines** de tout type, et notamment via la médiation culturelle ou le soutien à la culture
- **Valorise les espaces naturels, la sensibilisation à la nature et aux modes de vie ou pratiques professionnelles respectueux du milieu naturel.**
- Favorise **la relation** avec les gestionnaires d'espaces naturels
- Apporte **des bénéfices** plus largement au territoire et à d'autres secteurs d'activité



Les projets dont la nature ou l'objectif ne rentreraient pas dans l'un ou plusieurs de ces critères sont bien évidemment tout-à-fait intégrables dans le plan d'action, à partir du moment où leurs impacts sur l'environnement restent « mesurés et acceptables »

2

PRIORISATION DES AXES STRATÉGIQUES, DES ACTIONS

TEMPS D'ÉCHANGES : LA PRIORISATION DES AXES STRATÉGIQUES, DES ACTIONS

- **Organisation :**
 - Des groupes de 5 à 10 personnes
 - Un temps de travail d'une heure
 - Présentation de chaque participant : nom, métier, structure
 - Quelles actions pour le tourisme de demain ?
 - Priorisation des actions proposées
 - Quelles sont les conditions de réussite pour que ces actions soient réalisées ?

- **Restitution**

LE MOT DE LA FIN

- **Les RV de la démarche participative :**

- Mercredi 7 avril 14h00 : atelier 2 sur la priorisation des actions
- Lundi 19 avril 14h00 : conférence 1 sur les grands enjeux du tourisme de demain par Hugues Beesau
- Mardi 27 avril 14h00 : atelier 2 sur la priorisation des actions
- Mardi 11 mai : conférence 2 sur les transitions dans le tourisme
- Jeudi 20 mai 14h00 : atelier 3 sur la gouvernance touristique
- Jeudi 10 juin 14h00 : atelier 4 avec la présentation du programme

- **Le mot de la fin**





Agate, Agence Alpine des Territoires

Bâtiment Évolution • 25 Rue Jean Pellerin • 73000 Chambéry

04 79 68 53 00 • contact@agate-territoires.fr

www.agate-territoires.fr